

familles: 1,5km déguisés

Compétition: 5 et 10 kms



DIMANCHE 31 OCTOBRE



17H3A & 19H15





Familles

大大大大

Venez nombreuses participer à la course spécial Halloween de 1,5km ; nous vous attendons déguisés ...

Attention, sur le parcours parsemé de citrouilles, des sorcières, des fantômes, vous surprendront ...

A l'issue de l'épreuve, récompense aux meilleurs déguisements.

Sportifs

Plus traditionnellement, venez participer à la course des 5 et 10 kms sur parcours diversifié mixant macadam, halage, chemins de campagne, que vous découvrirez à la frontale...

REMBOURSEMENT EN BON D'ACHAT

Le tarif de l'inscription vous sera remboursé par Intersport Hénin-Beaumont exemple : pour une inscription de 7 euros, 7 euros en bon d'achat «hors promos» vous seront offerts

7 euros en bon d'achat «hors promos» vous seront offerts sur un montant minimum de 20 euros d'achat.





RESTRICTIONS SANITAIRESPass sanitaire obligatoire

Pass sanitaire obligatore
pour les + de 18 ans
Course en autonomie
Remise des dossards et
dernière inscriptions
samedi 30 octobre
Port du masque obligatoire jusqu'au au
départ et à l'arrivée

INSCRIPTIONS

IMPÉRATIVEMENT AVANT LE JEUDI 28 OCTOBRE 2021 OU SALLE POLYVALENTE SAMEDI 30 OCTOBRE DE 14H À 18H

Nom		prénom	prénom	
Adresse				••••
Telephone porta	able (pour recevoir les cons	signes sanitaires)		
Adresse mail				
Sexe Masculin ☐ Féminin ☐		Date de naissance		
Club*		Numéro de licence*		
J'autorise □ à être photographié (e) individuellement sur le parcours				
* facultatif		(d	sig les parents pour les mi	nature neurs)
	Les différentes courses			
□10 kms 17h30 7 euros nés avant 20	19h15 Scolaire à Vitry Ecoles et collèges 1 euro Nés avant 2010	1 2	□1,5 kms 19h15 2 euros Nés avant 2010 □5 kms 17h30 7 euros Nés avant 2	2006

DOCUMENT OBLIGATOIRE À JOINDRE À L'INSCRIPTION OU AU RETRAIT DU DOSSARD La licence Athlé Compétition, Athlé entreprise ou Athlé running

la licence sportive par une fédération agréée avec la mention «non contre indication à la pratique du sport en compétition»

OU un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention «non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition». (pour les coureurs non inscrits en club).





Course halloween (1,5 kms): 19 heures 15

Courses 5 kms (1 boucle) et 10 kms (2 boucles): 17 heures 30.

♦INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer au plus tard le jeudi 28 octobre 2021.

Elle s'effectue à la réception du bulletin d'inscription signé et accompagné obligatoirement du montant de la participation et des pièces demandées.

Dernières inscriptions le samedi 30 octobre de 14h à 18h à la salle polyvalente. Les bulletins sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la mairie et à renvoyer dûment complétés à la mairie de Vitry en Artois, rue de la Mairie (62490). Les chèques doivent être libellés à l'ordre du trésor public.

♦LES DÉPARTS ET ARRIVÉES s'effectuent devant le stade Claude Colard.

La remise des récompenses se déroule au stade Claude Colard

- •PARKING, DOUCHES ET TOILETTES sont disponibles au stade Claude Colard.
- ♦LES ACCOMPAGNATEURS sont interdits sur le parcours. Seuls les coureurs avec dossard y seront autorisés.
- •RETRAIT DES DOSSARDS ET PRESENTATION DU PASS SANITAIRE, le samedi 30 octobre à la salle polyvalente. Chaque coureur reçoit un dossard qui doit être porté visiblement et remis à l'arrivée. Les contrôleurs officiels sont seuls habilités à disqualifier tout participant qui se conduira de manière anti-sportive.
- ♦LES ORGANISATEURS contractent une assurance qui couvre leur responsabilité. Les athlètes participent sous leur propre et exclusive responsabilité, en cas d'accident.
- **♦LE CLASSEMENT** sera consultable sur le site internet de la ville de Vitry en Artois, dès le lendemain de la course. Les résultats seront envoyés par SMS.
- ♦LES PARTICIPANTS DES 5 ET 10 KMS recevront une gourde et son porte gourde lors de la remise des dossards, la veille de la course (aux 300 premiers inscrits).

Une coupe est remise au vainqueur de chaque catégorie ainsi qu'un bon d'achat Intersport aux 3 premiers féminins et masculins des 5 et 10 kms.

Une tombola est réservée à tous les athlètes des courses 5 et 10 kms par tirage au sort, sur le stade.

Une médaille est remise à chaque enfant à l'arrivée.

Les organisateurs se réservent le droit d'exploiter les photos prises ce jour là.

RGPD

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations le concernant, en s'adressant au service communication, qui fera le relai auprès du service chargé de l'exploitation du traitement. Conservation des données 18 mois. Ces données peuvent être amenées à être étudiées par l'ARS. Objectif de cette collecte de données : gestion des courses.

Tous les concurrents autorisent pas défaut à être pris en photo et les images seront exploitées pour l'usage de la commune.